

SOIRÉE
RÉSERVÉE
AUX 12-15 ANS

YOUNG NIGHT

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2019
ESPACE ALÈS CAZOT DE 19H À 23H

DÉMONSTRATION DE HIP-HOP

PAR L'ASSOCIATION ALL'STYLE

DROIT D'ENTRÉE 5 EUROS

Boissons (sans alcool) offertes ; soirée encadrée et surveillée
Attention : pas de restauration sur place

YOUNG NIGHT

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2019

On vous attend nombreux pour fêter la fin de l'année 2019 et le début des vacances de Noël !

CONDITIONS D'ENTRÉE

Pour 5 €, venez vous amuser sur le Dance Floor de l'Espace Cazot de 19h à 23h ! Pensez à apporter un document permettant de vérifier votre âge (carte de bus, carte d'identité, carnet de correspondance, etc.) ; nous vérifierons si vous avez entre 12 et 15 ans.

L'autorisation parentale ci-dessous vous sera également demandée. Une fois rentrés, un vestiaire sera à votre disposition et les consommations (sans alcool) seront illimitées.

Attention : toute sortie de la salle est définitive.

MESSAGE AUX RESPONSABLES LÉGAUX

Organisée depuis plusieurs années par le FORUM JEUNES de la Ville d'Alès, la YOUNG NIGHT est spécialement pensée et organisée pour offrir aux jeunes un cadre festif en toute sécurité.

Pour garantir le plein succès de la soirée, nous vous demandons de remplir et signer l'autorisation parentale ci-dessous (obligatoire pour participer à la soirée) et de veiller à la bonne rentrée de votre enfant à la fin de la soirée.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) responsable légal(e) de

né(e) le l'autorise à participer à la soirée «YOUNG NIGHT», le vendredi 20 décembre 2019, de 19h à 23h.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la soirée et être en parfait accord avec son contenu. Je prends acte que les moments passés en dehors de la Salle Cazot, ainsi que l'arrivée et le départ de mon enfant restent sous mon entière responsabilité. J'autorise l'équipe encadrante à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence ou d'accident pouvant entraîner une hospitalisation de mon enfant.

Pendant la soirée, je suis joignable au(x) numéro(s) suivant(s) :

.....

Fait à le Signature :

La ville d'Alès s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu, ni cédée à des tiers. Les données personnelles collectées sur cette autorisation parentale sont strictement destinées à permettre le bon déroulement de la soirée organisée par le FORUM JEUNES. Celles-ci seront conservées 7 jours ouvrables après la soirée et seront ensuite détruites. Pour toute information ou exercice de vos droits RGPD et Informatique et Libertés sur les traitements de données personnelles gérés par Alès Agglomération et la Ville d'Alès, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données (DPO) : par courrier signé accompagné de la copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante : Alès Agglomération, à l'attention du délégué à la protection des données (DPO), Bâtiment ATOME, 2, rue Michelet, 30105 Alès Cedex - Par courriel : dpo@alesagallo.fr.